

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE BOUSSOUMA

N° Réf : 79/18/TAK/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	12
3.2.3.	<i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d’ordre général	14
b-	Préparation du marché	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (Appel d’Offres Ouvert Accéléré) s’il y a lieu 14	
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	15
e-	Dossier d’appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	15
	Observation	15
	La mission relève une absence d’actes d’engagements dûment signés par le représentant légal dûment habilité dans les offres des marchés 2 &3 contrairement aux dispositions de l’article 94 du décret 2017_049	15
	Recommandation.....	15
	Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l’autorité contractante de veiller à la prise en compte dans la présentation des offres, d’un acte d’engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité.....	15
g-	Réception des offres.....	15
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution	16
j-	Approbation des travaux de la CAM	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
3.3.4.	<i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE.....	17
IV.	ANNEXES	18

ABREVIATIONS ET SIGLES

AC : Autorité Contractante
AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré
AOO : Appel d'Offres Ouvert
AOR : Appel d'Offres Restreint
ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique
CAM : Commission d'Attribution des Marchés
CC : Consultation de Consultant
CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales
CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés
CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières
DAC : Dossier d'Appel à Concurrence
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DC : Demande de Cotation
DCF : Demande de Cotation Formelle
DCNF : Demande de Cotation Non Formelle
DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DMP : Direction des Marchés Publics
DPA : Demande de Proposition Allégée
DPro : Demande de Proposition
DPx : Demande de Prix
DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
ED : Entente Directe
EDS : Entente Directe Spécifique
ISA : International Standard Audit
MI : Manifestation d'Intérêt
N/A : Non Applicable
ORD : Organe de Règlement des Différends
PI : Prestation Intellectuelle
PPM : Plan de Passation des Marchés Publics
PRM : Personne Responsable des Marchés
TDR : Termes de Référence
TTC : Toutes Taxes Comprises
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Mairie de BOUSSOUMA a été marquée par la passation de **25 marchés publics** pour un montant global de **78 271 225 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics d'une valeur globale de 52 485 669 FCFA**, soit un taux de représentativité de **16 %** en termes de volume des marchés et **67,05 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	25	78 271 225	04	52 485 669	16	67,05

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Maire de la Commune de BOUSSOUMA

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 25% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 92% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, DCNF, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« 06 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 11 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, aucune anomalie n'a été relevée
Sur le respect des délais	Rien à signaler

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation respective de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

Observation

R1 à R3

Sur la base des entretiens réalisés à la mairie de BOUSSOUMA, il est ressorti que le poste de la PRM est exercé par le Secrétaire Général de la Mairie. Il occupe ce poste par défaut car la Commune, pour insuffisance de ressource financière n'a pas encore envisagé un recrutement pour combler ce vide.

La mission a donc relevé que le poste de la PRM est occupé par une personne qui ne dispose pas d'acte de nomination.

Recommandation

La mission recommande de régulariser ce vide juridique en prenant un acte administratif pour la nomination de la PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM

Observations sur la PRM

R4 à R10

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Une faiblesse dans le stockage des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes... ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la Mairie de BAGRE tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM. Il n'y a pas de preuve de réunion relative au suivi des processus de la commande publique, ni la tenue d'un fichier des marchés. Cependant, nous relevons l'existence d'un registre qui ne nous renseigne pas sur l'exhaustivité des offres reçues sous revue. Aussi, ce registre est tenu avec des sauts de pages. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Par rapport à l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a enregistré aucune preuve de transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM à la structure chargée du contrôle
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- L'archivage électronique des pièces liées aux marchés ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;
- La tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- L'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 25%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Courrier déchargé des convocations des membres et observateurs (cf. 4) ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (cf. marché 4) ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM (cf. marchés 4) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) (N/A pour DC) (cf. marché 4) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement ;
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'Autorité Contractante ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens).
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

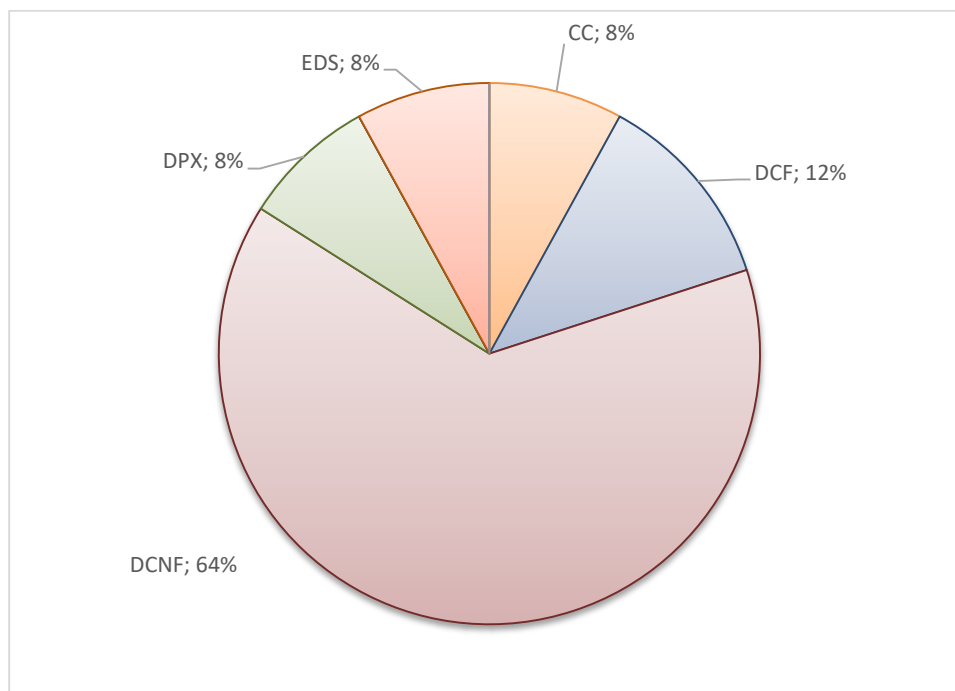
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	3	12
CC	2	8
EDs	2	8
DCNF	16	64
DPX	2	8
Total	25	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 72 % de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle n'a pas été utilisée au titre de l'année 2018.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	1	14 245 111
DC	2	9 216 558
EDs	1	29 024 000
Total sélectionné	4	52 485 669
Total communiqué	25	78 271 225
%	16	67,05

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur quatre **(04) marchés** d'une valeur globale de **52 485 669 FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé :

- L'absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393 ;
- L'absence de la preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;
- L'absence des preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017_393. En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM).

b- Préparation du marché

R9 à R11

Rien à signaler

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non-respect de la composition du comité restreint chargé d'examiner les offres des demandes de cotations. En effet, la mission a noté l'absence d'un représentant du service bénéficiaire à l'examen des offres des soumissionnaires contrairement à l'article 72 du décret 2017_049 ;
- Mode de consultation des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans les cas des procédures allégées non clairement établi en violation de l'article 72 du décret 2017-049 ;

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- la transparence dans la conduite des travaux de passation des marchés.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie sur ce point.

f- Présentation des offres

R49 à R53

Observation

La mission relève une absence d'actes d'engagements dûment signés par le représentant légal dûment habilité dans les offres des marchés 2 &3 contrairement aux dispositions de l'article 94 du décret 2017_049

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la prise en compte dans la présentation des offres, d'un acte d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité

g- Réception des offres

R54 à R56

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé un faible niveau de suivi du registre ou liste des offres réceptionnées. Ce qui ne permet pas de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception de toutes les offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, les offres du marché (1 & 2) de l'échantillon ne sont pas inscrites dans le registre d'enregistrement des offres réceptionnées.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence de la mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires ne sont pas paraphées par les membres de la commission et cela en violation de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a pas relevé d'anomalie sur ce point.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à notre appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Rien à signaler

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Rien à signaler

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Rien à signaler.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fouritures	Acquisition de véhicule à deux (02) roues au profit de la commune de Boussouma	2 236 000	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ et n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Selon les informations reçues, aucun marché n'a fait l'objet de plainte au titre de l'année 2018.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
1	CO-BSM/04/01/09/00/2018/00003	05/11/2018	suivant entente directe conformément à l'arrêté N°2017-142/MINEFID/CAB PORTANT COMPLEMENT DES PRESTATION SPECIFIQUES DEFINIES PAR L'ARRETE N°2017-77/ MINEFID/CAB DU 13 MARS 2017 PORTANT DETERMINATION DES PRESTATIONS SPPECIFIQUES ET PROCEDURES APPLICABLES	Acquisition de vivres pour du cantines préscolaires	ED	F	BN	00021231H	UNPR-B	378 000
2	CO-BSM/04/01/09/00/2018/00002	14/06/2019	suivant entente directe conformément à l'arrêté N°2017-142/MINEFID/CAB PORTANT COMPLEMENT DES PRESTATION SPECIFIQUES DEFINIES PAR L'ARRETE N°2017-77/ MINEFID/CAB DU 13 MARS 2017 PORTANT DETERMINATION DES PRESTATIONS SPPECIFIQUES ET PROCEDURES APPLICABLES	Acquisition et livraison sur sites des vivres pour la cantine scolaire au profit de la CEB de Boussouma	ED	F	BN	00021231H		29024000
3	CO-BSM/04/01/09/00/2018/00023	17/09/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de gaz au profit des CSPS	DCNF	F	BN	00055374M	ALEX Internation distribution	576 000
4	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00022	04/10/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Entretien de materiel outillage et mobilier au profit de la Mairie de Boussouma	DCNF	PS	BC	00076209G	Ets GUINKO Moussa et Fils	800 000
5		23/05/2019	Suivant demande de cotation non formelle	Entretien motos de la santé au profit des CSPS de Boussouma	DCNF	F	BN	00036520F	GARAGWenpagnagde	600 000
6	CO-BSM/04/02/07/00/2018/00005	17/09/2018	Suivant Consultation de consultant N°2018-24/RCES/PBLG/CBSM/PRM DU 29 /03/ 2018	Suivi contrôle des travaux de réalisation de deux forages positifs à massougou et à nonka dans la commune de Boussouma	CC	PI	BC	00055230Y	SINET	570 000
7	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00001	27/09/2018	SUIVANT DEMANDE DE COTATION FORMELLE N°2018-90/RCES/PBLG/CBSM DU 24 /08/ 2018	Acquisition de matériels et outillages au profit de la mairie de Boussouma	DCNF	F	ETAT	00102478M	BRIGHT Services	123 000

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
8	BSM/04/01/04/00/2018/00028	04/10/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie de Boussouma	DCNF	F	BN	00024386P	EMSWB	907 500
9	CO-BSM/04/01/02/00/2018/00019	14/09/2018	Suivant demande de PRIX N°2018-02/RCES/PBLG/CBSM du 07/03/2018	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la Circonscription d'Education de Base de la Commune de Boussouma	DPX	F	BN	00024829 D	PCB	14245111
10	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00017	28/09/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition d'imprimés spécifiques au profit des CSPS de la commune de Boussouma	DCNF	T	BN	00037086G	EGK	512 000
11	No CO-BSM/04/01/04/00/2018/00009	24/08/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition d'autres sources d'énergie au profit des CSPS de la commune de Boussouma	DCNF	F	BN	00045910H	E.K.SA.F	298 000
12	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00016	02/10/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de matériels et produits d'entretien ménager au profit des CSPS de la Commune de Boussouma	DCNF	F	BN	0003708G	EGF	342 000
13	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00015	26/10/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de fournitures de bureau au profit des CSPS de la Commune de Boussouma	DCNF	F	BN	0003708G	EGF	138 700
14	CO-BSM/04/01/04/00/2018/0001	02/10/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de matériels de protection au profit	DCNF	F	BN	0003708G	EGF	234 000

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
	4			des CSPS de la Commune de Boussouma						
15	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00011	17/09/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de petits matériels médico techniques au profit des CSPS de la Commune de Boussouma	DCNF	F	BN	00072955F	RELAX SERVICE	596 000
16	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00008	17/08/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS de la Commune de Boussouma	DCNF	F	BN	00072955F	RELAX SERVICE	799 400
17	CO-BSM/04/01/04/00/2019/00028	27/09/2018	Suivant demande de cotation formelle N°2018-100/RCES/PBLG/CBSM du 04/09/2018	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Boussouma	DCNF	F	BC	00024386 P	EMSWB	999 620
18	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00010	07/08/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Entretien de bâtiments de la santé au profit des CSPS de Boussouma	DCNF	F	BN	00045910H	E.K.SA. F	309 996
19	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00035	20/09/2018	Suivant demande de cotation non formelle	Acquisition de valeurs inactives au profit de la Commune de Boussouma	DCNF	F	BN	00105728 B	4 A Imprim	648 500
20	CO-BSM/04/01/09/00/2018/00006	24/08/2018	Suivant demande de cotation formelle N°2018-36/RCES/PBLG/CBSM du 20/04/2018	Acquisition d'huile pour la cantine scolaire au profit de la CEB de Boussouma	DC	F	BN	00021231H	UNPR-B	5 909440
21	CO-BSM/04/09/02/00/2018/00020	20/09/2018	Suivant DP N°2018-01/RCES/PBLG/CBM/PRM du 07/03/2018	Travaux de réalisation de deux forages positifs à massougou et à nonka dans la commune de Boussouma	DPX	T	FPDCT	00013763V	Ets PAKER Adama	9 239 400
22	CO-	16/11/2018	Suivant Consultation de consultant N°2018-	Travaux de	DC	T	ETAT	00021111F	Ets Himinga (EH)	2 790 000

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
	BSM/04/09/04/00/2018/00038		104/RCES/PBLG/CBS DU 14 /09/ 2018	réhabilitation de deux (02) forages positifs au profit de la commune de Boussouma						
23	CO-BSM/04/02/07/00/2018/00024	04/09/2018	Suivant Consultation de consultant N°2018- 69/RCES/PBLG/CBSM/SG DU 12 JUILLET 2018	Suivi contrôle des travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe bureau et magasin à primaire de lengha dans la commune de Boussouma	CC	PI	BC	00046877T	LANKONDE Aldijma olivier	350 000
24	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00031	27/09/2018	SUIVANT DEMANDE DE COTATION FORMELLE N°2018-90/RCES/PBLG/CBSM DU 24 /08/ 2018	Acquisition de matériels et outillages au profit de la mairie de Boussouma	DCNF	F	ETAT	00102478M	BRIGHT Services	900 000
25	CO-CBM/04/04/04/00/2018/00013	14/09/2018	SUIVANT DEMANDE DE COTATION FORMELLE N°2018-90/RCES/PBLG/CBSM DU 24 /08/ 2018	Travaux de réfection d'une école à Lengha dans la commune de Boussouma	DC	T	BC		Entreprise BANGAGNE Asssane	6 980 558

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant
1	CO-BSM/04/01/04/00/2018/00030	27/09/2018	Suivant demande de cotation formelle N°2018-93/RCES/PBLG/CBSM du 24/08/2018	Acquisition de véhicule à deux (02) roues au profit de la commune de Boussouma	DC	F	BC	00102478M	BRIGHT Services	2 236 000
2	CO-BSM/04/04/00/2018/00013	27/09/2018	Suivant demande de cotation formelle N°2018-93/RCES/PBLG/CBSM du 24/08/2018	Travaux de refection d'une école à LENGHA dans la commune de Boussouma	DC	T	BC	00015113H	ENTREPREISE BANGAGNE ASSANE	6 980 558

3	CO- BSM/04/01/09/00/20 18/00002	24/16/2018	suivant entente directe conformement à l'arrêté N°2017- 142/MINEFID/CAB PORTANT COMPLEMENT DES PRESTATION SPECIFIQUES DEFINIES PAR L'ARRETE N°2017-77/ MINEFID/CAB DU 13 MARS 2017 PORTANT DETERMINATION DES PRESTATIONS SPPECIFIQUES ET PROCEDURES APPLICABLES	Acquisition et livraison sur sites des vivres pour la cantine scolaire au profit de la CEB de Boussouma	ED	F	BN	00021231H	UNPR-B	29 024 000
4	CO- BSM/04/01/02/00/20 18/00019	14/05/2018	Suivant demande de prix N°2018- 02/RCES/PBLG/CBSM	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la Commune de Boussouma	DPX	F	BN		Progrès Commercial du Burkina (PCB)	14 245 111

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1 DC	2 DC	4D PX	3 EDS			
	N° dans l'échantillon=====>							
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires					0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					0	1	100%
SOUS TOTAL =====>						4	7	43%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	4	4	0%
1	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
1	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
1	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	1	N/A	1	1	0%
1	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	1	N/A	1	1	0%
1	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
1	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	0	0	N/A	0	3	100%
1	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
1	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	4	4	0%
1	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	0	2	100%
2	PV d'ouverture des offres	1	1	1	N/A	3	3	0%

Groupement SYNEX - CMC

2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	1	N/ A	3	3	0%
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	1	N/ A	3	3	0%
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/ A	N/ A	0	N/ A	0	1	100%
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
2 9	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 0	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 1	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 2	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 3	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 4	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 5	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 6	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
3 7	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	N/ A	3	3	0%
3 8	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	N/ A	0	3	100%
3 9	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
4 0	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
4 1	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/ A	N/ A	N/ A	1	1	1	0%
4	Eventuels avenants au contrat	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%

2		A	A	A	A			
4 3	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	1	1	4	75%
4 4	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	1	1	4	4	0%
4 5	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
4 6	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
4 7	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	1	4	4	0%
4 8	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
4 9	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%
5 0	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
5 1	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
5 2	Caution de l'avance de démarrage	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
5 3	Caution de bonne exécution	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
5 4	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>	12	12	18	10	52	67	22%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)								
5 5	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
5 6	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
5 7	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
5 8	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	1	1	N/ A	N/ A	2	2	0%
5 9	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	1	1	N/ A	N/ A	2	2	0%
6 0	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	2	2	0	0	4	4	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures								
6	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/	N/	N/	N/	0	0	0%

2		A	A	A	A			
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 4	Plans de recollement	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 5	PV de réunion de chantier	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0	0	0	0	0	1	100%
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	0	0	1	100%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	0	2	100%
TOTAL =====>		14	14	18	10	60	80	25%

Annexe 3: Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : MAIRIE DE BONI

Date : 20/01/2021

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	SAGNON Siélé Moumouni	SYNEX	Auditeur comptable	76 66 35 37/71 45 95 13 sagnonmoumouni93@gmail.com	
2	TARNAGDA Arouna	Mairie de Boni	SG	70689191/65282265 Arounatarnagda35@gmail.com	
3	SINKONDO Clément	Mairie de Boni	Maire	7249 99 85/76642790 csinkondo@gmail.com	
4					
5					
6					